

Situation professionnelle au 1er décembre 2022

Promotion : MASTER 2019-2020

MENTION

## DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES

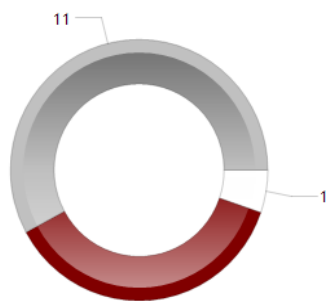
PARCOURS

## DROIT PENAL ET CARRIERES JUDICIAIRES

### — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

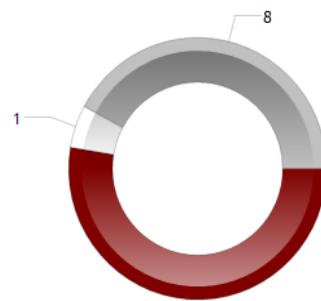
Situation professionnelle au 1er décembre 2021,  
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 19



Situation professionnelle au 1er décembre 2022,  
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 19



Taux d'insertion  
à 18 mois : 88%  
à 30 mois : 91%

En emploi

En recherche d'emploi

Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

### — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Avocat

-Intervenant socio-judiciaire

-Analyste conformité

-Assistant de justice

-Commandant Divisionnaire de Police

-Contractuel au sein d'un tribunal de proximité

-Doctorant

-Elève en école de sous officier de gendarmerie

### — SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 10



Tout à fait

Plutôt oui

Plutôt non

Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 10



Oui ou Plutôt oui (D. et N.)

Oui ou Plutôt oui (seulement D.)

Oui ou Plutôt oui (seulement N.)

Non ou Plutôt non (D. et N.)

### — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 9

Candidature spontanée 44 %

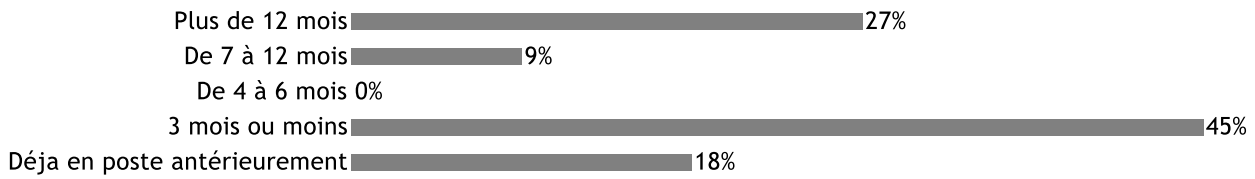
Suite à un stage 11 %

Concours de la fonction publique 22 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 22 %

# DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 11



# CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

## Contrat

Nombre de réponse(s) : 10



**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable    Emploi non stable

## Statut

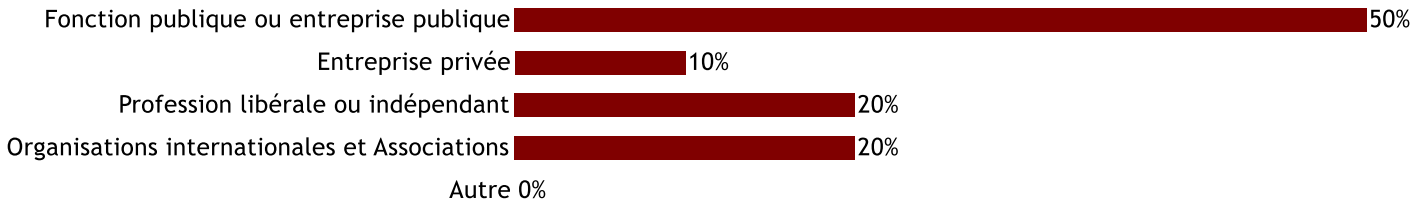
Nombre de réponse(s) : 10



Cadre    Technicien    Employé

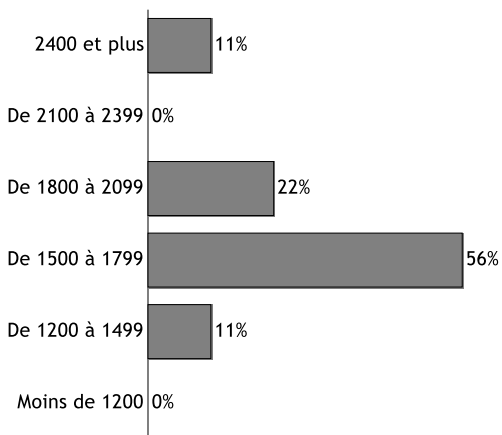
## Employeur

Nombre de réponse(s) : 10



## Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine)    Nombre de réponse(s) : 9



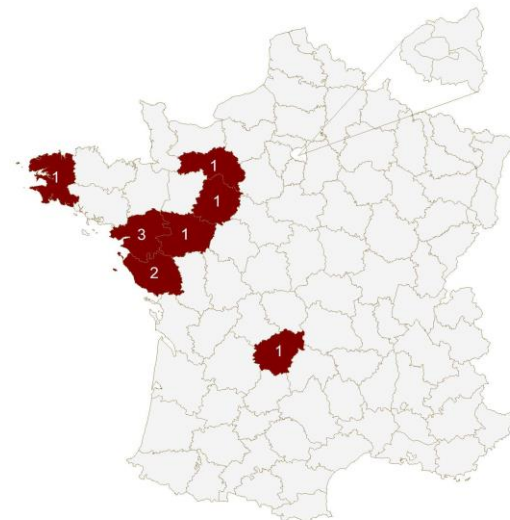
**Salaire médian : 1572 euros**

**Salaire moyen : 1941 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

## Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 10



**Emplois à l'étranger: 0**